



Suite à la menace de sanction conjointe de la Fédération Internationale de Football Association et de la Confédération Africaine de Football, l'administration territoriale s'est vue contrainte d'annuler sa décision d'interdiction de la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Fecafoot.

Votre journal en ligne, 237actu.com a suivi de près ce qui s'apparente comme un film pour enfants. Ces événements se sont déroulés hier, lundi 12 juillet 2021, en l'espace de 3 heures de temps. Le premier acte, est [l'interdiction par le Sous-préfet de de l'arrondissement de Yaoundé 2 M. Mamadi Mahamat](#), de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fécafoot, bien évidemment « sur hautes instructions » du ministère des Sport et de l'éducation physique.



Cameroun: Le Sous-préfet de Yaoundé 2 interdit l'AG de la Fécafoot

L'Assemblée générale de la Fédération Camerounaise de Football (Fécafoot), était prévue pour ce mardi 13 juill...

Un plat de mauvais servi au football un peu trop indigeste pour la CAF et la FIFA. Ces instances du football mondial vont répliquer en proférant des menaces de suspension du Cameroun si l'AG n'a pas lieu ce mardi, comme projeté.

Lettre conjointe de la FIFA et de la CAF



PAR COURRIEL

Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT)

M. Benjamin Banlock

Secrétaire Général

benjaminbanlock@fecafoot.org

Zurich, le 12 juillet 2021

kje/rta/ssa

Situation de la FECAFOOT

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous accusons réception du courrier du 9 juillet 2021 que vous avez adressé au Ministre des sports et de l'éducation physique du Cameroun, M. Narcisse Mouelle Kombi, en réponse à sa lettre du 8 juillet 2021, vous demandant de surseoir à la tenue de votre assemblée générale extraordinaire (AGE) du 13 juillet 2021 censée adopter les nouveaux textes de la FECAFOOT.

À cet égard, nous souhaitons vous rappeler le contenu de la sentence arbitrale du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) du 15 janvier 2021, selon laquelle le TAS a considéré qu'il appartenait aux organes actuellement en place à la FECAFOOT de finaliser dans les meilleurs délais le processus d'adoption des statuts et des textes réglementaires nécessaires dans le respect des statuts 2012, avant de procéder à de nouvelles élections (cf. par. 233-235 de la sentence arbitrale en question). Dans ce contexte, nous avons étroitement travaillé avec la FECAFOOT ces derniers mois afin de mettre en place une feuille de route en vue de l'implémentation de ladite sentence arbitrale. Il en est ressorti qu'une AGE serait organisée en juillet 2021.

Compte tenu de ce qui précède, les démarches engagées avec le soutien de la FIFA par la FECAFOOT sont conformes à la sentence arbitrale susmentionnée et donc pleinement nécessaires. Dès lors, et sur le plan de l'organisation du football et de la réglementation de la FIFA, les raisons avancées par le Ministre dans son courrier ne sauraient empêcher la tenue de l'AGE convoquée. Nous invitons donc à la FECAFOOT à poursuivre ses préparatifs organisationnels et demandons aux autorités de bien vouloir la soutenir dans cette démarche, pour le bien du football camerounais.

Dans l'hypothèse où l'AGE ne serait pas organisée comme prévu et où les textes révisés en collaboration avec la FIFA ne pourraient donc pas être adoptés, nous serions contraints de présenter la situation de la FECAFOOT aux organes compétents de la FIFA pour considération et prise de décision.

En outre pour la CAF, il est particulièrement regrettable qu'au moment où l'enjeu principal des acteurs du football camerounais devrait être l'organisation d'une CAN qui se veut exceptionnelle, que les efforts déployés par la FECAFOOT soient annihilés par une affaire déjà scellée par le TAS.

Nous vous prions de bien vouloir nous tenir informés de l'évolution de la situation et vous remercions par avance de procéder à la transmission du présent courrier à toutes les parties concernées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations.

FIFA

Fatma Samoura
Secrétaire Générale

CAF

Véron Mosengo-Omba
Secrétaire Général

Fédération Internationale de Football Association

FIFA-Strasse 20 P.O. Box 8044 Zurich Switzerland T: +41 (0)43 222 7777 www.fifa.com

Un rétropédalage ! La suspension du Cameroun un peu trop lourde à porter, au moment où le pays de Paul BIYA tient à son pari d'une bonne organisation de la CAN 2021, l'Administrateur Civil Principal à la tête de l'arrondissement de Yaoundé est [revenu sur sa décision](#), autorisant la tenue "illégal et illégitime" de l'AG de la Fécafoot.



AG de la Fécafoot : Le Sous-préfet Yaoundé II déboussolé

Au sujet de l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération Camerounaise de Football (Fécafoot) dont ...

C'est donc contre vents et marrées que, comme projetés, les travaux de cette réunion auront effectivement lieu ce mardi 13 juillet 2021 à l'Hôtel Mont-FEBE à Yaoundé. Affaire à suivre!